

PLU 6059 : Dynamique des sociétés africaines

Été 2023

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h30 à 15h15

Examen final le 19 mai 2023

Salle: Pavillon Lionel; Groulx, 3150 rue Jean-Brillant, 6^{ème} étage, local C-6143

Professeur ou chargé de cours : Mamoudou Gazibo

Bureau : Pavillon Lionel; Groulx, C-4076

Disponibilité : Lundi 10h-12h

Téléphone : 514-343-6111, p. 54438

Courriel : mamoudou.gazibo@umontreal.ca

Approches et objectifs

Sous le regard croisé de sociologues, d'anthropologues, d'historiens, de démographes, de juristes, de politologues et de chercheurs en communication, et sur la base de méthodologies propres à chaque discipline, plusieurs thématiques seront abordées :

- L'État et le processus de démocratisation;
- L'économie africaine et le bilan des politiques de développement;
- La gouvernance et la communication pour le développement; l'urbanisation et les dynamiques migratoires;
- Les transformations démographiques et les nouvelles dynamiques familiales; les rapports intergénérationnels et les rapports sociaux de sexe;
- La culture populaire et les dynamismes individuels.

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

Objectif général du cours

L'École d'été du Groupe interuniversitaire d'études et de recherche sur les sociétés africaines (GIERSA) vise à :

- Explorer les grandes transformations économiques, politiques, démographiques, sociales et culturelles à l'œuvre en Afrique subsaharienne contemporaine;
- Aborder, dans une approche pluridisciplinaire, les grands enjeux de société auxquels le continent fait face aujourd'hui en les situant dans leur contexte international mouvant (de la décolonisation à la mondialisation);
- Déconstruire plusieurs idées reçues et stéréotypes sur l'Afrique et les populations africaines en mettant l'accent sur la diversité du continent;

-Créer un lieu d'échanges et de débats pour les étudiant-e-s de maîtrise et de doctorat en sciences sociales, provenant de différents départements et universités, qui effectuent ou envisagent d'effectuer des recherches en Afrique sub-saharienne.

Objectifs spécifiques

À la fin de l'École d'été du GIERSA, les étudiants inscrits à ce séminaire seront en mesure de :

- Démontrer une meilleure connaissance des réalités sociales, culturelles, géopolitiques et économiques de l'Afrique; soutenir des positions plus objectives sur la dynamique des sociétés africaines;
- Approfondir les thématiques sur lesquelles ils travaillent;
- Identifier des pistes de recherche dans une perspective pluridisciplinaire.

Pédagogie :

La quatorzième édition de l'École d'été du GIERSA est sous la responsabilité de Mamoudou Gazibo, professeur titulaire au Département de science politique de l'Université de Montréal.

Comme chaque année, des collaborateurs et les autres membres du GIERSA seront associés à ce séminaire. Les intervenants sont notamment Richard Marcoux (Sociologie, Université Laval), Anne Calvès, (sociologie, Université de Montréal), Ndeye Dieynaba Ndiaye (Droit, Université du Québec à Montréal), Issiaka Mandé (science politique, Université du Québec à Montréal), Charles Moumouni (Département d'information et de communication, Université Laval), Bob White (Anthropologie, Université de Montréal) Sadio Soukouna (Science politique, Université du Québec à Montréal), Abdoulaye Anne (sciences de l'éducation, Université Laval) et Boubacar Soumana (Droit, Université de Niamey)

Outre l'utilisation des données secondaires et de textes de synthèse pour illustrer les grandes évolutions et tendances, les séances s'appuieront sur des recherches de terrain spécifiques récentes effectuées dans différents pays africains.

Évaluation :

| Modalité | Date | Mode de travail | Pondération |
|---|---------------------|-----------------|-------------|
| <p>Volet 1. Présentation et participation aux débats lors des séances</p> <p>Afin de rendre les discussions stimulantes et le séminaire dynamique, les étudiants devront arriver préparés à chaque séance. L'évaluation de la participation comprendra deux composantes : 1) Lire 1 ou 2 textes et en présenter le contenu en 15 minutes maximum. L'étudiant devra formuler une ou deux questions à envoyer la veille de la séance à mamoudou.gazibo@umontreal.ca; et intervenir dans les discussions.</p> | Variable | Individuel | 40 % |
| <p>Volet 2. Fiche à compléter sur le séminaire.</p> <p>Cette fiche de deux pages maximum présentera les points principaux retenus du séminaire en</p> | 19 mai 2023 à 10h00 | Individuel | 10 % |

| | | | |
|---|-------------|------------|------|
| général et l'apport précis du séminaire par rapport au thème de recherche de l'étudiant-e. | | | |
| Volet 3. Un travail de session sous forme d'essai. Les étudiants recevront 3 sujets le 10 juin et en traiteront 2. L'essai -5-10 pages-permettra de proposer une réflexion personnelle à partir des connaissances acquises dans le séminaire | 19 mai 2023 | Individuel | 50 % |

Plan de cours :

| Titre | Date | Intervenants |
|---|-------------|--|
| 1. Séance introductive : l'Afrique des idées-reçues | 1 mai 2023 | Mamoudou Gazibo (Université de Montréal) |
| 2. État et processus de transformation politique en Afrique. | 2 mai 2023 | Mamoudou Gazibo (Université de Montréal) |
| 3. Économie et politiques de développement | 4 mai 2023 | Anne Calvès (Université de Montréal) |
| 4. Communication, développement durable et gouvernance mondiale : perspectives africaines | 5 mai 2023 | Charles Moumouni (Université Laval) |
| 5. Au-delà de la bombe « P ». Enjeux démographiques en Afrique d'hier à aujourd'hui. | 8 mai 2023 | Richard Marcoux (Université Laval) |
| 6. Mobilités, migrations et réfugiés en Afrique | 9 mai 2023 | Sadio Soukouna (Université du Québec à Montréal) |
| 7. Populations africaines face aux enjeux climatiques : la réponse du droit régional « écartée » par le droit international | 11 mai 2023 | Ndeye Dieynaba Ndiaye (Université du Québec à Montréal) |
| 8. A quoi servent les parlements africains | 12 mai 2023 | Boubacar Soumana (Droit, Université de Niamey) |
| 9. Régulations transnationales de l'éducation et projets éducatifs nationaux : Quelle place pour une éducation émancipatrice en Afrique | 15 mai 2023 | Abdoulaye Anne (Université Laval) |
| 10. Panafricanisme et unité africaine : perspectives historiques et débats. | 16 mai 2023 | Issiaka Mandé (Université du Québec à Montréal) |

| | | |
|--|-------------|--|
| | | Québec à Montréal) |
| 11. Atelier méthodologique sur les projets de recherches des étudiants | 18 mai 2023 | Bob White (Université de Montréal) |
| 12. Synthèse | 19 mai 2022 | Mamoudou Gazibo (Université de Montréal) |

Indications bibliographiques :

Les textes sont classés sur studium par séance

Rappel de règlements pédagogiques

Veillez prendre note que le trimestre se termine le 16 juin 2023 (incluant la période des examens). Aucune demande d'examen différé ne sera acceptée sans motif valable. Nous entendons par motif valable, un motif indépendant de la volonté de l'étudiant, tel que la force majeure, le cas fortuit ou une maladie attestée par un certificat de médecin.

Absence à un examen

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent-e à une évaluation et fournir les pièces justificatives **dans les sept jours suivant l'absence.**

Délais pour la remise d'un travail

L'étudiant-e doit motiver, en remplissant le formulaire disponible dans le Centre étudiant, toute demande de délai pour la remise d'un travail dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra remettre à temps le travail et fournir les pièces justificatives.

La pénalité imposée pour les retards dans la remise des travaux est de 10 points de pourcentage par jour. Cette pénalité est calculée en déduisant 10 points de pourcentage à la note obtenue pour le travail en question. À noter, il s'agit de la politique « par défaut » du Département; les enseignants sont libres d'imposer une pénalité plus élevée s'ils le désirent.

La prévention du plagiat

Le Département porte une attention toute particulière à la lutte contre le plagiat, le copiage ou la fraude lors des examens. Le plagiat consiste à utiliser de façon totale ou partielle, littérale ou déguisée le texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence à l'occasion d'un travail, d'un examen ou d'une activité faisant l'objet d'une évaluation. Cette fraude est lourdement sanctionnée.

Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. **Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.**

Le harcèlement, y compris à caractère sexuel

Il incombe à chaque membre de la communauté universitaire de se conduire avec respect en tout temps envers tout le monde. En particulier, le Département de science politique de l'Université de Montréal s'engage à créer un milieu accueillant et sécuritaire pour toutes et tous, quelle que soit leur identité.

Les documents suivants ont des démarches pratiques à suivre :

Si vous pensez que vous vivez du harcèlement : <https://respect.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-vivez-une-situation-difficile/>

Si on s'est confié à vous ou si vous êtes témoin de harcèlement :

<https://harcelement.umontreal.ca/obtenir-de-laide/vous-avez-ete-temoin-dune-situation/>

Pour toute autre question : <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Bibliothécaire et règles bibliographiques

N'hésitez pas à profiter des services de Mathieu Thomas, bibliothécaire disciplinaire spécialisé en science politique. Vous pouvez le rejoindre à son bureau (local 3095 de la Bibliothèque des lettres et sciences humaines, Pavillon Samuel-Bronfman) ou lui envoyer un courriel (m.thomas@umontreal.ca). M. Thomas met aussi à la disposition des étudiants un [Guide internet](#), point de départ idéal pour toute recherche documentaire en science politique.

Tout travail remis dans le cadre de ce cours doit respecter les règles bibliographiques du [Style Chicago \(méthode Auteur-Date\)](#). Pour les règles relatives à la présentation matérielle (numérotation des pages, police de caractères, etc.), se référer au document *Exigences matérielles des travaux*, disponible sur la page d'accueil du [Guide ScPo](#).

Besoin d'écoute? Situation de détresse?

Si vous souhaitez discuter avec des pairs du stress que peut occasionner la vie étudiante, le local du PASPOUM au C-3144 est ouvert (3^e étage, Pavillon Lionel-Groulx). Un ou une étudiant.e formé.e à l'écoute active pourra vous orienter vers des ressources appropriées. Le local du PASPOUM est aussi un espace où vous pouvez déconnecter pendant quelques instants. Consultez les heures d'ouverture et les activités du PASPOUM sur la page Facebook «PASPOUM». Vous pouvez vous abonner au compte Instagram du même nom pour suivre les actualités.

Comme étudiant vous pouvez faire appel à plusieurs lignes d'écoute ou d'urgence.

Les étudiants.es ont accès à un [service 24 heures/7 jours](#) offert par l'Alliance pour la santé étudiante au Québec. Le numéro est le suivant : 1-833-851-1363.

Vous retrouverez les services d'aide disponibles du le site du Service à la vie étudiante : <https://carrefoursae.umontreal.ca/sante/bien-etre/>

Vous pouvez aussi faire appel à une sentinelle. La sentinelle est un.e employé.e de l'UdeM, formé.e et disponible pour vous accueillir, vous écouter et vous orienter vers les bonnes ressources. Son accueil est spontané, respectueux et strictement confidentiel. Le service est offert en plusieurs langues.

Bottin des sentinelles : <http://cscp.umontreal.ca/activiteprevention/sentinelle.htm>